

objectifs de la communauté At-Large

KOBE – 1er atelier des dirigeants d’At-Large portant sur les politiques : Procédures ultérieures : objectifs de la communauté At-Large
Dimanche 10 mars 2019 – 08h30 à 10h15 JST
ICANN64 | Kobe, Japon

YESIM NAZLAR: Bonjour à tous, bienvenus pour cette première séance, deuxième journée de travail. Aujourd’hui on est dimanche.

Je vais vous rappeler, avant que l’on commence, certaines consignes. Nous avons une interprétation en français et en espagnol pour la séance d’aujourd’hui. Et comme nous avons un service d’interprétation, nous vous demandons de donner votre nom avant de prendre la parole. Moi-même j’ai oublié de la faire, je suis Yesim, bonjour. Et n’oubliez pas non plus de parler à une vitesse raisonnable. Et si vous voulez prendre la parole, utilisez votre petit panneau avec votre nom, et levez-le, mettez-le comme ça en position verticale, comme ça nous allons prendre note de votre nom et nous vous mettrons dans la queue. Jonathan, vous avez la parole.

JONATHAN ZUCK: Merci. Bonjour à tous.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Je suis normalement à une autre place, et normalement dans le coin, donc aujourd’hui je suis ici, au centre, et je vais essayer de faire du bon travail.

J’ai passé beaucoup de temps, après la dernière réunion, ICANN 63, à me plaindre des discussions politiques. Alors on m’a dit : fait attention à ce que tu veux dire, à ce que tu veux faire. Et Donc j’ai décidé de travailler pour ICANN 64 et de faire des tests pour voir la façon dont nous pourrions discuter des politiques et essayer de parvenir à un consensus sur des questions à travers des discussions, et essayer de résoudre des problèmes qui continuent à surgir.

J’ai pensé que nous allions parler de certains thèmes ici , pour ICANN 64, et c’était la confidentialité, le plan stratégique et les procédures ultérieures. Donc cette première séance va porter sur les procédures ultérieures, la deuxième séance portera sur la confidentialité, après 10h30.

Et l’approche que je voulais avoir concernant les procédures ultérieures, était en me focalisant sur ce qui apparait dans nos discussions, à savoir comment est-ce qu’on a le bon type d’accréditation. C’est ce dont on parle tout le temps, c’est motivé par différentes choses.

Et je dirais que dans l’ensemble, ce groupe a l’air particulièrement intéressé par l’application de l’IDN des régions mal desservies et aussi les candidatures de la communauté en générale et ce que cela représente.

Donc ce que je voudrais faire, c’est essayer d’avoir une discussion ici, approfondie, pour voir quelles sont nos positions concernant notre politique, comment nous nous focalisons, au niveau des critiques de ce qui a été fait, ce qui a été suggéré, et quelles sont les suggestions que nous pouvons faire aussi.

Et puis, il y a eu des conversations concernant la façon dont on pourrait mieux utiliser nos membres, les personnes qui participent au travail d’At-Large, pour que ces gens participent entre les réunions d’ICANN. Et je pense que c’est un point important ici.

Donc je voulais que ce soit une conversation libre, une réflexion approfondie, un remue-méninges.

J’ai quelques diapos à vous présenter, puis j’espère ensuite que nous pourrons converser.

Nous avons un invité spécial aujourd’hui, Monsieur Taylor, qui a travaillé sur les propositions pour le soutien des candidats au niveau du groupe de travail des procédures ultérieures. Il va nous parler des propositions, ce qui apparemment marche, ce que le

groupe de travail de procédure ultérieure a considéré, etc., et où est-ce que nous en sommes en ce qui concerne certains problèmes. Cela va être un petit peu le moteur de cette conversation, pour voir comment nous voulons que les cycles de procédures ultérieures fonctionnent.

Donc, les observations que nous avons effectuées concernant les procédures ultérieures, la première chose c’est qu’il semble y avoir un consensus au sein d’At-Large, et actuellement les personnes qui veulent créer de nouveaux domaines, les gens qui veulent des chaînes qu’ils ne peuvent pas trouver, etc., nous savons tous qu’il y a différents débuts, différents lancements qui sont associés au cycle de 2012. Il y a des gens qui pensent qu’on ne doit pas trop se presser, sinon, on risque de perdre du temps, donc il faut faire les choses comme il faut de façon à ce que les prochains cycles fonctionnent mieux. Il y a eu différents défis, différentes exceptions dont nous devons tenir compte avant de faire le prochain lancement.

On a aussi dit qu’il était important de regarder les recommandations du CCT, pour le groupe de travail de procédures ultérieures, les recommandations du conseil aussi pour voir quelles sont les disponibilités. Il y a eu des recommandations qui ont été faites par le président du ccTLD. On a mesuré de différentes manières la façon dont la compétition

avait été améliorée, et une application concernant les abus du DNS. Et il y a eu des réformes qui ont été effectuées et qui sont importantes, que nous allons considérer. Et puis le fait qu’on a mis en œuvre les recommandations du RPM aussi, c’est un point important.

L’autre observation importante, que At-Large continue à faire, c’est que nous devons nous focaliser sur les groupes de personnes mal desservies, les personnes qui n’apparaissent pas, qui ne participent pas aux procédures de candidature. Comment permettre à ces gens de participer davantage au cours des prochains cycles.

Et on parle aussi des IDN, des communautés, et des candidatures des régions mal desservies, tout cela est inclus ici dans ce point.

SEBASTIEN BACHOLLET: Merci. Merci pour cette présentation. Je pense qu’il serait important aussi d’éviter d’utiliser les acronymes : RPM par exemple.

JONATHAN ZUCK: Les mécanismes de protection de droit.

SEBASTIEN BACHOLLET: Les mécanismes de protection de droits, c’est ce que j’essayais de vous demander. Et puis j’ai autre chose, mais je vais vous laisser finir votre présentation et je prendrai la parole ensuite.

JONATHAN ZUCK: Oui, nous avons aussi parlé des noms géographiques, et Tijani m’a rappelé hier que c’est un point important et j’espère que lorsque nous aurons déjà abordé la discussion sur différents thèmes, nous allons demander à Marita et Christina de nous parler des derniers développements dans le domaine des noms géographiques pour la piste de travail numéro 5.

Donc les évaluations des priorités de la communauté. Quelles étaient les priorités pour cette communauté. Et peu de communautés ont participé à ce processus d’évaluation des priorités. Et je voulais que les gens comprennent quelles étaient les leçons tirées du cycle 2012, et est-ce que la communauté peut être définie d’une manière acceptable. C’était un peu le problème associé au cycle 2012, comment est-ce que l’on peut obtenir le type de communauté que nous voudrions avoir. Parce que je pense que, de nouveau, notre idée de la communauté peut être différente. Dans le secteur musical, par exemple. Donc c’était un peu la conversation que nous avons eue.

Est-ce que cela est lié au soutien du candidat, le type de communauté qui va participer au processus, les problèmes financiers aussi, est-ce qu’il y avait un impact concernant le cycle de la marque. Nous avons parlé de l’impact que cela pourrait avoir sur la communauté. Par exemple la marque, comment est-ce que nous pouvons aborder ce type de problèmes lié à la question de la marque et trouver un compromis .

Et ensuite, comme je l’ai déjà dit, comment la communauté At-Large peut aider la communauté des utilisateurs dans ce sens.

Peut-être que Christa ici peut nous aider.

CHRISTA TAYLOR:

Merci. Je ne suis pas vraiment une experte dans ce sens, mais je serais ravie de fournir un petit peu de détails à ce propos.

Je pense qu’une des choses, une des priorités de la communauté portait sur le besoin de transparence et de protection. Tout doit être fait à l’avance, avant que les fenêtres s’ouvrent, disons. Les évaluations doivent être faites au cours d’un délai très court. Et apparemment, c’est le problème, on n’arrive pas à finaliser tout cela.

Ensuite, les gens demandaient davantage de communication. Donc des questions de clarté avec les candidats de la

communauté, des personnes qui se portent candidates et qui voudraient et aimeraient avoir la possibilité de ne pas être limitées par certains calculs, par certains nombres de caractères, à cause du manque d’espace.

Donc c’est un petit peu les commentaires qu’on a reçus jusque maintenant. Ce n’est pas mon secteur d’expertise, mais cela donner lieu à une discussion, on peut voir comment on peut améliorer tout cela. Et je crois que, d’après le travail que j’ai vu, tout ce travail est très utile. Nous avons dit que la communauté doit participer. Il y a beaucoup de gens ici, comment on peut faire participer davantage ces gens. Donc je crois qu’il faut commencer la discussion à ce propos, voir aussi...

Parce qu’on comprend qu’il y a certaines choses qui ne marchent pas. Donc comment ces choses-là peuvent commencer à fonctionner lors du prochain cycle. C’est ce que nous devons essayer de voir.

Donc si vous avez des idées, des suggestions, comme Jonathan l’a dit, c’est un groupe de travail, donc vos idées nous intéressent. Toutes les idées sont bonnes. Merci.

MARITA MOLL: Merci. Oui, nous avons des idées et nous avons travaillé sur un document commun concernant les réponses justement à toutes ces questions qu'on nous a posées.

Et personnellement, j'ai travaillé sur le processus d'évaluation des priorités. Et une des choses qui sont apparues, c'est que la communauté, lors de cette évaluation, la communauté n'a pas l'impression d'être suffisamment équilibrée. Donc les personnes au sein du comité ne comprenaient pas vraiment bien les préoccupations de la communauté.

Donc nous avons fait une proposition pour voir comment la composition de la communauté peut être réévaluée de façon à corriger ce travers.

HOLLY RAICHE: J'ai vu un lien ce matin, je n'ai pas eu le temps de regarder, c'est la réponse du conseil, mais je voudrais savoir : est-ce qu'il y a quelque chose dans cette réponse qui nous intéresse et dont nous devrions tenir compte ? Vous avez diffusé le lien avec la réponse du conseil, est-ce qu'il y a quelque chose concernant les recommandations qu'ils vont faire, les recommandations qu'ils vont arrêter. Voilà, c'était une question.

JONATHAN ZUCK: Je dois être honnête et personnellement je n’ai pas eu... C’est facile de critiquer les autres, mais... Bien.

Je commence seulement à pouvoir dire que j’ai compris la contribution du conseil sur la révision du CCT. Il y a 6 des 30 recommandations qui ont été acceptées.

Et certaines ont été renvoyées, ce qui était la bonne chose à faire. Mais il n’y avait pas cette notion d’accord sur le principe de base qui pourrait être utile comme guide pour les procédures ultérieures, pour les différents acteurs concernés ici.

Ensuite, d’autres ont été reportées pour être étudiées par le personnel de l’ICANN, des études de coûts par exemple. Donc il est difficile d’évaluer pour le moment l’état réel de ces recommandations, actuellement.

Donc je crois que c’est une conversation qui va avancer, qui va être renvoyée au groupe de travail sur les procédures ultérieures, voir quelles sont les actions qu’ils vont prendre concernant ces recommandations.

Nous en avons parlé et ils ont abordé plusieurs des thèmes que nous avons mentionnés. Et ils ne vont pas attendre que le conseil commence à entamer cette conversation sur des thèmes que nous avons suggérés. Peut-être que ce n’est pas mauvais.

C’est seulement 6 sur 30, donc ça peut paraître négatif, mais en fait le conseil s’occupe de la question du budget et nous devons voir comment nous allons prioriser ces questions.

La recommandation 1 concernant le recueil de données qui devrait être pris avec plus de sérieux a été acceptée. Et il reste à voir ce que cela va donner, parce qu’on nous a dit que le personnel allait regarder les éléments concernant les données, donc on attend.

Donc ce sont des détails, personnellement, je continue encore à essayer de digérer tout cela. Léon m’a dit que j’allais recevoir une notification de leur part. Je n’ai toujours rien reçu. Il y a des personnes qui sont un peu obsédées par les réponses avant de les recevoir. J’essaye de ne pas tomber dans cette attitude.

SEBASTIEN BACHOLLET: Merci. Quelques commentaires.

D’abord, apparemment, tout ce que nous faisons en tant que communauté, passe par le filtre de l’argent dans cette organisation, et je pense que ce n’est pas la meilleure façon de discuter des problèmes. Si chaque fois que l’on propose quelque chose, on nous dit : tout dépend de ce que ça coûte et que l’on ne valorise pas l’action que l’on propose, je trouve que c’est quelque chose qui ne peut pas fonctionner correctement.

Ensuite, ça fait 19 ans que ICANN lutte dans le domaine du recueil de données. Dans le cycle de l’année 2000, on devait recueillir des données, on a eu un deuxième cycle, ou une deuxième partie du premier cycle, en 2004, pour être sûr que ICANN allait pouvoir recueillir des données. Et nous sommes maintenant après le cycle de 2012, toujours dans la même situation, nous n’avons pas recueilli de données, on pense que peut-être pour le prochain cycle on sera capable de le faire.

Alors quel est le problème ici ? Pourquoi ICANN a tant de difficultés à recueillir des données concernant les personnes responsables dans cette organisation, au niveau commercial, des nouveaux gTLD, et des TLD en général. Je ne comprends pas vraiment.

Je ne fais pas confiance à ceux qui disent : la prochaine fois on fera tout cela. Je pense que ça ne va pas arriver. Je mentionne ici une expression française : demain on rase gratuit. Mais je pense que ça ne pourra être faisable.

Vous avez parlé des noms géographiques. Je pense qu’il y a deux aspects ici. Les noms géographiques seraient le premier aspect, comment ils doivent être gérés. Mais ils doivent être aussi une priorité, parce que pour certaines villes, pour certaines régions, pour certains pays, ils veulent être présents sur internet le plus tôt possible, et ils doivent être dans notre liste donc. Pas

seulement les communautés IDN, donc les TLD de noms géographiques pourraient être un bon ajout.

Ensuite, je pense que nous devons faire attention, au niveau des régions mal desservies, voir un petit peu quelles sont les revendications que nous avons pour ces régions. Il faut se souvenir que lors du cycle 2012, lorsque des compagnies des États-Unis ont décidé d’appliquer une partie de leur portfolio en Europe et dans d’autres régions, on a vu une tendance au cours de laquelle les gens lançaient des applications, ou des possibilités de présenter les candidatures dans les régions mal desservies parce que c’était les régions mal desservies et seulement pour cela.

Donc nous devons essayer d’aller au-delà des choses et voir un petit peu, de parler avec des personnes qui ont de bonnes idées, ou de mauvaises idées. Essayer de voir les cas où les personnes essaient d’utiliser les programmes dans leur propre intérêt.

JONATHAN ZUCK:

Merci Sébastien. Je vais essayer de rappeler ces choses-là lorsqu’elles vont surgir dans nos discussions, mais je voulais me focaliser sur votre première question, quand vous parlez d’argent.

Très souvent, ce que nous essayons de voir, c’est d’évaluer la valeur des choses, par rapport à leur coût et parce que c’est la communauté qui doit identifier la valeur des choses. Et une évaluation doit être faite puisque nous avons des ressources limitées, et on doit évaluer la façon dont on utilise ces ressources. Donc les suggestions sont faites, sans tenir compte de leur valeur, et nous devons ensuite faire une analyse de coûts et de bénéfices pour le conseil qui, ensuite, fera de son mieux.

Donc la communauté doit mettre une valeur sur les choses, évaluer la valeur des choses, peut-être un peu mieux, de façon à ce qu’on puisse avoir des priorités au niveau des choses à mettre en œuvre par rapport à nos ressources.

Pour ce qui est des noms géographiques, je ne vais pas m’y mêler, mais pour ce qui est des communautés, je voudrais qu’on se concentre sur les idées ou les souvenirs de ce que vous savez de ce qu’il se passe dans la communauté et ce qu’il faut qu’il se fasse.

Il faut mieux définir ce qu’est une communauté, à mon avis, pour pouvoir commencer à en discuter. Donc qu’entendons-nous au sein de l’At-Large, lorsque nous parlons de communauté ? Ici c’est notre propre travail, on verra nous-mêmes comment on compte avancer, mais c’est à nous de décider ce que nous entendons par communauté, et ce qu’entend le reste du monde au moment de parler de communauté.

HOLLY RAICHE: Je voudrais faire un commentaire sur le quatrième point, mais qui est lié aux communautés.

Parce que je ne suis pas sûre que ce soit raisonnable de lier le soutien aux candidats aux communautés, parce que ça va dépendre de comment nous définissons la communauté ; il se pourrait qu’il y ait des communautés qui n’ont pas besoin de soutien.

Et je pense que c’est en fait une question de définition de la communauté, c’est ça le plus difficile. Donc j’ai essayé d’y réfléchir, de trouver une définition. On verra.

JONATHAN ZUCK: Merci Hollo. Kiali ?

KAILI KAN: Merci Jonathan. Je pense que mon commentaire ne sera pas populaire, je me sens minoritaire ici.

Mais à titre personnel, je me ressens que les bénéfiques soient significatifs ou négligeables pour les utilisateurs finaux. Ça leur donne plus de choix. Mais on pourrait leur donner n’importe quoi, et que cela soit compris comme plus de choix.

Pourtant je vois qu’il y a ici un avantage pour les utilisateurs finaux, même s’il y avait plus de spams, plus de pommes pourries, de l’enregistrement, de la spéculation à grande échelle aussi, de nouveaux enregistrements depuis les deux dernières séries, et plus de spéculations surtout de la Chine, malheureusement, etc. Et aussi une confusion pour les utilisateurs finaux. Et, indirectement, pour la navigation, pour les noms. Pour eux, cela implique un plus grand coût que d’enregistrer des noms. Et indirectement, cela a un impact sur les utilisateurs finaux aussi.

Donc ici, ma sensation personnelle est que ce que nous pouvons faire ici à l’At-Large, n’est pas d’empêcher ou de minimiser les nouveaux gTLD et les nouvelles séries.

À vrai dire, je ne pense pas que ce soit possible, l’ICANN a besoin d’argent, d’une. De deux, la majorité des membres de l’ICANN sont en fait des bureaux d’enregistrement, des opérateurs de registre, c’est eux qui font bouger l’organisation, donc je ne pense pas qu’on puisse empêcher ce progrès.

Donc si on ne peut pas aller contre eux, il faut les rejoindre. Permettons-leur qu’ils s’embarquent sur ce travail de régulation. Parce que je ne vois qu’il y ait d’empêchement pour les nouvelles séries, ou de limitation pour la quantité de nouveaux gTLD, je ne vois pas qu’il y ait un moyen qui puisse être applicable.

Et du côté de notre CCT-RT, je dirais que c'était très évident, qu'on a une grande demande et que l'offre excède la demande ici. Donc s'il y a plus d'opérateurs de registres qui présentent des candidatures, et bien allez-y. Et puis on verra s'il y a des candidats, s'il y a des objections, etc.

Mais les revenus de nouvelles candidatures devraient être utilisés pour protéger les intérêts des utilisateurs finaux, y compris les activités anti-hameçonnage, anti-spam etc. Donc que ce soit pour les utilisateurs commerciaux ou pour les non-commerciaux de l'ICANN. Mais cet argent doit être assigné.

De même cet argent devrait être alloué, ou il devrait y avoir des subventions qui soient données pour la protection de noms, parce qu'indirectement cela protège également les intérêts des utilisateurs finaux.

Donc c'est ça mon idée. Et en peu de mots, il faut que le marché nous force à travailler.

Merci.

JONATHAN ZUCK:

Merci Kaili. Comme groupe, je pense que nous avons conclu qu'on ne peut pas empêcher cette avancée. Et donc la discussion est que vue cette augmentation dans la quantité de parcelles que

nous pouvons protéger pour les peuples indigènes, pour certaines communautés, pour certains groupes, donc l’idée ici est d’essayer de voir comment nous pourrions faire en sorte que cette nouvelle montée au niveau des activités de la demande fonctionne dans notre intérêt.

ALAN GREENBERG:

Merci. J’ai quelques commentaires sur ce que nous avons dit tout à l’heure.

Sébastien parlait de notre échec à pouvoir faire tout le travail que nous avons dit que nous allions faire, et je pense que moi aussi je vais un peu toucher à cela. Parce que moi aussi je dis : un jour il faudra qu’on s’organise.

Mais le travail d’aujourd’hui est toujours plus urgent que l’organisation.

La collecte de données est un peu comme ça. L’ICANN collecte des données, et en fait un très bon travail lorsqu’il s’agit de données sur la quantité de nouveaux domaines enregistrés. On collecte d’autres données également en même temps. Mais le reste de données ne sont pas aussi importantes. Mais ça implique toujours un travail pour les parties contractantes.

Donc il est difficile de négocier que cela soit fait. Ça pourrait pourtant avoir un impact sur leurs modèles commerciaux, sur les questions qui touchent la vie privée, donc ils ne sont pas prêts à le faire.

Moi, je pense qu’il faut vraiment qu’on insiste à ce que les données soient collectées, que ce ne soit pas une opération périphérique où l’on dise : un jour il va falloir que je m’organise et que je m’occupe de collecter ces données.

Parce que comme Sébastien le disait, on a dit depuis très longtemps qu’on allait le faire et on ne le fait pas.

Donc voilà ce que je voudrais que l’on fasse, et que cela soit très intégré à ce programme. Ce n’est pas quelque chose que l’on n’a pas discuté du tout dans le cadre de nos PDP. Et même si je n’ai pas été très actif ces derniers temps, parce que j’étais occupé avec l’EPDP, j’étais très actif auparavant et je ne me souviens pas qu’on ait discuté de cela. Peut-être que cela a eu lieu quand je n’étais pas là, mais je n’en suis pas sûr.

Pour ce qui est de la communauté, la clef est de définir la communauté. Je ne sais pas comment vous définissez la communauté, ce n’est pas tellement qu’on a besoin d’une définition, mais que lorsque les personnes jugent si vous êtes une communauté ou pas, qu’ils utilisent tous la même définition,

pour que tout le monde ait les mêmes attentes. On ne va pas avoir trop d’attentes parce qu’autrement, le CPE pourrait devenir un problème.

D’autre part, on sait qu’on était trop restrictif auparavant, et qu’on n’était donc suffisamment précis pour que ce soit prévisible.

Et un dernier commentaire, pour rebondir sur ce que disait Kaili. Kaili disait : l’ICANN a besoin d’argent, dont il faut avoir de nouveaux gTLD. Que je sache, les nouveaux gTLD pour l’ICANN en fait, impliquent un coût. Pour des raisons avec lesquelles je ne suis pas d’accord, on a décidé que le prix qui est imposé aux nouveaux gTLD doit être un prix qui couvre tout simplement le processus de candidature. À chaque fois que vous avez de nouveaux gTLD, surtout lorsque ce sont des gTLD problématiques, on fini à avoir des coûts associés à la conformité, au GDD etc. et en fit c’est un puits noir de coûts et ça ne génère pas de revenus.

Merci.

JONATHAN ZUCK:

Merci Alan. J’essaierai de réécouter l’enregistrement de cette séance pour essayer de comprendre bien ce qui a été dit.

Mais l’une des réponses du conseil d’administration aux recommandations du CCT sur la collecte de données en fait, était liée au fait qu’ils ne peuvent pas contrôler complètement les résultats des négociations de contrats avec les parties contractantes. C’est ce qu’ils ont dit pour ne pas respecter cette recommandation en particulier.

Mais si on proposait des changements aux pré-exigences aux collectes de données dans les séries ultérieures, peut-être que ces négociations pourraient être plus simples, et on pourrait concéder, c’est vrai, que le conseil ne peut pas les obliger à faire quelque chose qu’il ne peut pas faire. On ne peut pas augmenter le prix des séries ultérieures sans modifier les procédures de collecte de données par exemple. Ca pourrait être une bonne recommandation à faire.

Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA:

Merci. Bonjour à tous. Sébastien, vous avez dit quelque chose qui me gêne. Tout au long du processus du groupe de travail de [inaudible] nous avons les mêmes raisons qui ont été exposées par des personnes qui ne voulaient pas que le programme de soutien soit un succès. Et le programme a échoué grâce à ce type de remarques, qui disaient que le système serait manipulé et qui

nous poussaient à générer des critères très durs pour que personne ne puisse les respecter.

Bien sûr, il y aura toujours des personnes qui essaieront de manipuler ce système, de l’empêcher, d’entraver notre travail. Mais on ne peut pas revenir à chaque fois à ce même type d’arguments qui font que le programme de soutien échoue. Merci.

JONATHAN ZUCK:

Merci Tijani. C’est ma faute, en fait, d’avoir présenté une diapositive avec tous les sujets que je voulais qu’on aborde d’emblée.

En fait, je voulais que l’on discute des questions sur ce qui est proposé ou ce que la communauté doit affronter. On commencera par cela. Si ce n’est pas ça que vous voulez aborder, en fait attendez un moment pour que l’on puisse discuter de cela et puis passer au soutien aux candidats, d’accord ? Je vous fais confiance, hein.

Marita, allez-y.

MARITA MOLL:

Je suis à moitié endormie, je m’en excuse. La partie de la communauté essaie de voir ce que cela implique, et c’était une

grande partie de la discussion que nous avons obtenue lorsque nous répondions aux questions de la poste de travail numéro 4. On se demandait comment on définissait la communauté. Et la réponse en fait était qu’on ne devait pas essayer de la définir de manière trop étroite parce qu’on ne peut pas la définir de manière trop étroite.

Ce que nous pouvons faire, pourtant, est de faire en sorte que ce comité comprenne des personnes qui comprennent ce qu’est la communauté. Ces personnes qui évaluent les candidatures de communautés prioritaires doivent comprendre ce qu’est une communauté, on ne peut pas toujours la définir en chiffres, mais ce groupe va devoir noter chaque groupe pour voir quel est leur niveau de priorité communautaire.

Et cette fois-ci la communauté a senti qu’il ‘n’y avait pas suffisamment de sensibilité au sein de la communauté par rapport à ce qu’est une communauté, ce qu’elle devrait être, comment elle devrait être abordée.

Donc au sein du comité, on en a discuté, et en termes généraux, ça n’a aucun sens d’essayer de définir étroitement une communauté, mais il nous faut avoir des gens sur le terrain qui puissent le faire. Merci.

JONATHAN ZUCK: Merci Marita. Une des questions pour ce groupe, lorsque nous discutons des communautés, est de savoir si ce sont des communautés mondiales nécessairement, si les chaînes sont tellement précieuses qu’on ne peut pas présenter des candidatures pour enregistrer une chaîne si vous n’êtes pas une association de photographes canadiens par exemple.

Et vous pourriez finir avec une chaîne qui puisse être d’intérêt pour un autre groupe également, où les chaînes de chaque communauté puissent être remises en cause.

Satish ?

SATISH BABU: Merci Jonathan. J’ai un commentaire rapide par rapport à ce que disait Kaili sur le besoin d’une nouvelle série ou pas.

Du point de vue des IDN, surtout, il y a beaucoup d’enthousiasmes dans certaines régions du monde, surtout en Asie Pacifique. Voyant le lancement des nouveaux gTLD d’IDN, on ne sait pas très bien quel sera le résultat où si les attentes seront satisfaites. Mais il faut avouer qu’il y a des personnes qui s’attendent à une nouvelle série.

Ma question porte sur l’aspect de l’intersection des communautés d’IDN, des sous-régions, et il me semble qu’il se

pourrait qu’il y ait un groupe qui soit une intersection des trois. Donc que pourrait-on faire pour toutes ces communautés, pour tous ces groupes.

Par exemple, le .GAY était disqualifié, on se demande si .HANDICAPE serait acceptable par exemple. Mais une communauté pourrait-elle être définie telle quelle, suivant nos standards, sinon que va-t-on leur dire ? Pourquoi on ne définirait une communauté comme une communauté.

JONATHAN ZUCK:

Merci Satish, maintenant Eduardo.

EDUARDO DIAZ:

Je voudrais reprendre cette question de la communauté.

Il me semble que c’est une question clef. On parle d’une communauté qui utilise l’internet, c’est-à-dire tous les utilisateurs qui accèdent à l’internet. Et puis on a des communautés qui sont géographiques, on a des utilisateurs, qui n’achètent pas des noms de domaine, des utilisateurs qui utilisent l’internet et point.

Donc ce que je veux dire varie beaucoup. Et s’il y a un comité qui s’occupe de faire ce travail, il faudrait qu’il y ait des personnes qui ont ces expériences au sein de ce comité pour que l’on puisse

avoir un point de vue plus équilibré au moment de faire cette évaluation. Merci.

JONATHAN ZUCK: Merci Eduardo. Maintenant Humberto.

HUMBERTO CARRASCO: Je parlerai en espagnol, pour aller plus vite.

Je suis content. A mon avis, il y a deux aspects fondamentaux ici. Il faut savoir que nous représentons les intérêts des utilisateurs finaux, ne l’oublions pas, et l’un de ces intérêts est l’intérêt économique. Bien sûr, nous voulons que les utilisateurs aient des alternatives, mais ce n’est pas le seul critère. Il y a également d’autres intérêts non-économiques, par exemple les communautés. Et c’est là l’essence du problème justement. Si cela peut-être défini ou pas.

Si vous me demandez comment on définit une communauté, on ne peut pas la définir simplement. Et si l’on définit ce qu’est la communauté, il y aura toujours des groupes qui ne seront pas inclus. Ce qu’on peut faire, c’est établir des paramètres qui seraient des exemples, mais qui établissent un trait de direction.

Autrement on aura toujours des groupes qui ne seront pas compris dans notre définition et cela générera plus de problèmes que de solutions.

Merci.

JONATHAN ZUCK: Merci Humberto. Holly ?

HOLLY RAICHE: En tant qu’avocate, et c’est une déformation professionnelle je pense, je voudrais voir des paramètres dans le sens que si en tant que communauté vous levez la main pour être défini, il faut définir des limites.

Par exemple des limites pour l’adhésion, parce que si vous allez exploiter un nom, il va falloir que quelqu’un en soit responsable.

Donc j’imagine qu’il faudra définir des limites, la mesure dans laquelle vous l’utilisez, comment vous l’utilisez. Et donc bien que je suis empathique par rapport à la définition des communautés, du point de vue pratique, je ne pense pas que ce soit possible.

Il faut chercher des critères, il faut que l’on ait des critères, des limites, pour pouvoir dire : bon très bien, ce groupe peut être identifié en tant que communauté. Et ça ne veut pas

nécessairement dire qu’on devra le définir suivant la quantité de membres ou suivant les frontières.

Il faut que l’on commence à penser aux limites pour que les candidatures puissent être traitées, que ce soit gérable, pour que ce soit utile et non pas que ce soit un problème.

Merci.

JONATHAN ZUCK: Merci. Sébastien.

SEBASTIEN BACHOLLET: Je vais parler en français. Je crois que la question de la communauté est une question essentielle, mais il faut qu’on fasse attention... Il y a plusieurs éléments et là on discute seulement sur la communauté, ce qu’elle est.

Alors, si on prend cette question-là, est-ce que la communauté doit préexister à la volonté de déposer une candidature ou est-ce qu’elle peut être liée à cette candidature ? Je pense que .GAY, .GREEN et un certain nombre d’autres ont voulu, ou auraient voulu créer une communauté autour de la candidature. Et donc il ne pouvait pas y avoir une organisation qui soit représentative du monde entier, mais elle pouvait être le point focal

d’organisations existantes dans différents pays et continents qui se regroupent pour soutenir cette candidature.

Et je trouve que ce serait intéressant d’aller un peu plus loin dans cette direction.

La deuxième chose qui pour moi est prioritaire c’est : ce sont quoi les critères ? On a mis une liste avec des chiffres, de notes, et si vous passiez cette note, vous aviez votre diplôme, sinon vous ne l’aviez pas et vous étiez mis au rebut des nouveaux gTLD. Et je pense que ceux qui ont fait ça savaient ce qu’ils faisaient. Si vous avez lu, un des responsables d’un des plus gros candidats a dit : j’ai participé à la définition des communautés parce que je savais que je serais en concurrence avec eux et je ne voulais pas qu’ils aient la priorité réellement. Et donc ce serait intéressant d’aller regarder qui a participé à la définition de la communauté, et voir quels sont ceux qui sont en conflit d’intérêts avec ce qu’ils ont fait après.

Merci.

JONATHAN ZUCK:

Merci Sébastien. Maintenant Hadia.

HADIA ELMINIAMI: Je pense que la question numéro 3 en fait est très importante. Et elle parle de la manière dont nous pouvons avoir le type de communauté que nous souhaitons avoir.

Mais avant de pouvoir répondre à cette question, il faut que l’on ait un accord général sur les types de communautés que nous voulons avoir.

Une partie de la réponse pourrait être très simple. Et on pourrait tous être d’accord là-dessus, et peut-être que nous voudrions avoir une compréhension plus large par rapport aux types de communautés que nous voudrions avoir.

Donc je suggère que l’on essaye de rédiger un document sur le type de communautés que nous, en tant qu’ALAC, nous voudrions protéger.

JONATHAN ZUCK: Merci Hadia.

Je sais que dans les commentaires que nous avons soumis, nous avons parlé de caractéristiques de la communauté plutôt que de définition. Et là nous essayons d’aller dans cette direction justement, ce que nous cherchons dans la communauté.

Tijani, allez-y.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci. Je vais aussi parler en français, comme Sébastien.

Je vous ai bien entendu, j’ai bien compris que tout le monde a des problèmes concernant la définition de la communauté, et c’est normal.

Surtout que par la suite le panel d’évaluation de la communauté faisait ce qu’il voulait finalement. Chaque évaluateur a sa vue et sa compréhension de la communauté. Et finalement, ce CPE, ce panel-là était l’une des causes de la panne des demandes communautaires.

Donc à mon avis, pour le round de 2012, l’une des plus grandes pannes était, justement, ce panel-là et c’est peut-être à cause de ce panel-là qu’on n’a pas eu réellement de demandes communautaires qui ont été approuvées.

JONATHAN ZUCK:

Merci Tijani. Et pour en revenir à ce que disait Hadia, si on travaille sur ces caractéristiques, et nous devons essayer de trouver un moyen de parvenir à un succès ici, au niveau du travail avec notre communauté.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. Je dois admettre que je suis ici un peu choqué je dirais.

Nous avons donc cette discussion à la fin de ce long, de ce très long PDP, comme si nous avons la possibilité de décider de la direction. Et les détails ne sont pas terminés, c’est vrai, nous pouvons encore faire quelque chose, c’est vrai.

Mais le fait d’avoir cette discussion ici comme si nous étions devant une page blanche et que nous ayons besoin d’idées... Nous avons eu une séance sur les TLD de la communauté il y a un an. Et nous avons eu la même discussion à l’époque. Et personne n’a rien fait. Et maintenant, au dernier moment, nous voulons corriger cela ?

Je suis un petit peu... Vraiment désolé de voir ça. Je crois que nous avons conservé le silence pendant trop longtemps

Je crois qu’il faudrait voir un petit peu où est-ce que nous en sommes et ce que nous voulons accomplir ici.

JONATHAN ZUCK: Merci Alan. Je ne suis pas tout à fait positif, ou très sûr de ce que nous sommes en train de faire. Il y a des caractéristiques en tout cas concernant le travail et nous voulons voir ce que nous pouvons faire pour corriger les choses, pour parvenir à un succès

de ce programme de CPE pour le futur. Voilà, c’est ce que je voulais dire.

Je crois que nous n’allons pas modifier la façon dont la procédure ultérieure va fonctionner, mais nous devons aborder ces questions.

Lorsqu’on a fait des commentaires, certains ont dit : on devrait renoncer ici pour la partie de la communauté. Puis d’autres ont dit : non c’est important.

Donc les tentatives préalables n’ont pas été un succès, mais je pense qu’on peut se poser une question ici, on peut voir si on peut modifier certaines choses à travers nos efforts de développement de la communauté. Cela peut avoir un rôle aussi pour que le CPE soit plus réussi dans sa mise en œuvre.

Voilà, c’est ce que je voulais dire. Je suis d’accord, je partage vos préoccupations, c’est quelque chose... Je savais qu’on allait en parler... Bien.

ALAN GREENBERG:

Excusez-moi, oui. Je ne vous critique pas pour avoir organisé cette séance. Mais je pense qu’à l’époque déjà nous avons de bonnes idées et rien n’a été fait.

JONATHAN ZUCK: Maureen, vous voulez prendre la parole ?

MAUREEN HILYARD: Merci. Je trouve cette discussion très intéressante, et il y a des choses qui se sont répétées c’est vrai, dans le passé. Et les discussions qui ont eu lieu ce matin portent sur des thèmes que nous allons aborder à la fin de la semaine aussi.

Et peut-être notre rôle en tant qu’évaluateur ici est important. Nous devrions faire des suggestions qui pourraient peut-être contribuer à la discussion générale concernant la façon dont nous définissons la communauté.

Et je pense que... Je sais qu’il y a eu un rapport du président qui a été fait à la fin d’une réunion qu’on pourrait inclure un paragraphe concernant notre opinion, peut-être. Je pense que ça pourrait être fait.

JOHN LAPRISE: Je voudrais reprendre quelque chose que Kaili a dit tout à l’heure et qu’Alan a redit aussi, d’une façon différente. Kaili a dit : laissons le marché avancer et Alan a dit : le processus fonctionne de par lui-même.

Et je crois que, d’une façon ou d’une autre, du point de vue d’ICANN, il y a une présomption de succès ou d’échecs

concernant les nouveaux gTLD. Parce que si on regarde ces échecs de présomption, il y a beaucoup de membres qui ont dit qu'ils n'avaient pas eu le succès, cela veut dire que l'on assume le fait que le cycle des nouveaux gTLD peut être un échec.

Nous devons en tenir compte dans le processus. Je dirais que maintenant on veut présumer un succès pour un lancement de nouveaux gTLD, mais je pense qu'on doit se poser des questions, on doit se demander quelle est la situation actuelle. On peut avoir une... Soupçonner qu'une chose peut arriver ou une autre, mais il faut travailler ici un peu. Il y a du travail à faire.

CHRISTA TAYLOR:

Je ne pense pas qu'on puisse parler d'échec ou de succès. Je crois que ce que vous avez dit concernant les indicateurs a été abordé par le groupe de travail.

Comment s'assurer que lorsqu'on a un programme ou que l'on veut mettre en place un programme dans le futur, comment déterminer qu'il va être un succès au niveau de la sensibilisation. Si on veut faire un soutien des candidats, comment travailler pour ce que ce soit un succès. Est-ce que cela dépend du nombre de candidats ou est-ce que ça dépend du nombre de personnes qui veulent se présenter parce que nous leur avons donné

suffisamment d’informations pour qu’ils sachent si leur demande va être un succès ou pas. Donc ça dépend des détails.

Et pour parler des questions des prix aussi, comment est-ce qu’on paye tout ça ? Est-ce que nous allons avoir un prix neutre ? Est-ce que c’est quelque chose que ICANN va payer ? Ou est-ce que c’est quelque chose qui va être compensé par les frais de candidatures de façon à ce que dans le futur, quand on aura les prochains cycles, on pourra fournir ce soutien aux candidats pour les générations futures.

Mais je pense, pour en revenir à ce que Alan a dit, nous avons consacré beaucoup de temps à tout cela, et tous les détails, les définitions de la communauté, tout cela peut être utile bien sûr, parce que nous en avons besoin.

Et je vais passer à un autre thème. Un soutien du candidat, on a besoin de détails, comment est-ce qu’on va faire cela...

JONATHAN ZUCK:

Je pense que l’inclusion de la révision du CCT pour la compétition est la liberté de compétition et le choix. Cela n’a pas eu de conséquences négatives concernant la confiance des consommateurs, mais on a l’impression que certaines décisions n’ont pas été efficaces. Et l’idée que certains TLD fonctionnaient

et d’autres non ne rentre pas en jeu ici. Le programme a été un succès parce que ça a bien marché.

Donc je pense qu’en général, la sensation que l’on a eue, la sensation du conseil de l’ICANN - et d’autres personnes de la communauté - était qu’il y avait plus de choses positives que de choses négatives ici.

Bien, nous avons Daniel et Mohamed. Daniel, allez-y. Et puis nous avons une question dans le chat aussi que Humberto va nous lire. C’est ça ? Humberto, allez-y, vous allez lire la question du chat.

HUMBERTO CARRASCO: Je vais lire ce qu’Alberto Sotto a dit. De toute façon, je l’ai traduit en anglais dans le chat. Il dit : par rapport aux communautés, il semble que la définition des critères doit dominer, non pas une définition de la communauté. Voilà, c’est un petit peu ce qu’il disait. Et j’ai dit que j’étais d’accord avec ce qu’il disait.

[DANIEL]: Merci beaucoup. Je ne sais pas si je suis la seule personne qui est un petit peu perdue ici, mais je vois qu’il n’y a pas de définition claire de ce qu’est la communauté. Si nous voulons avoir une stratégie appropriée pour pouvoir sensibiliser notre public, nous

devons avoir une définition bien claire de ce qu’est la communauté.

Et je crois aussi que nous avons un problème de temps. Donc peut-être que l’on pourrait fixer des délais de façon prendre des décisions clefs ou à trouver ces définitions importantes que ce qu’est la communauté. Parce que sinon on risque de perdre ces aspects importants en cour de route.

JONATHAN ZUCK:

Oui, je pense que nous avons ici une réaction émotionnelle face à ce qu’est la communauté et parvenir à un consensus pour être sûr qu’une évaluation des priorités de la communauté soit faite, ça va être difficile.

Si nous avons une conversation honnête avec nous-mêmes nous devons nous demander à quoi nous pensons lorsque nous pensons à la communauté. Parce que ça peut ne pas donner lieu à une vision de consensus dans la communauté d’ICANN. Donc ensuite, on va chercher des stratégies pour sensibiliser ces communautés, telles que nous les considérons.

Mohamed, allez-y.

MOHAMED EL BASHIR: Je suis président d’AFRALO. Je pense que c’est une discussion importante, parce qu’il y a des détails qui sont très importants. Et, hélas, lors du cycle de 2012, nous avons conclu avec 3 candidatures dans un total de 1900 candidatures qui avaient été faites.

Donc, je crois qu’ici, une de ces candidatures avait été faite par un membre africain, et il y a eu un problème de communication à l’époque, grave. Donc nous devons parler directement avec des organisations spécifiques et leur dire ce que nous considérons comme étant la communauté pour les aider à présenter leur candidature.

Alors je crois qu’il ne faut pas répéter la même erreur. Nous devons fournir des définitions et communiquer au préalable, de façon à ce que les candidats sachent quel type de candidature ils peuvent faire, où est-ce qu’ils peuvent porter leur candidature, sur quel type de soutien ils peuvent compter, etc.

Donc ici, il s’agit de la communication, une communication préalable, en amont, c’est très important. Et puis nous devons aussi faire de la sensibilisation au niveau régional. Parce que At-Large peut vous aider à faire de la sensibilisation auprès d’entités ou de communautés potentielles dans différents pays. Le parapluie d’At-Large est très large.

Donc il nous faut, si on pense à de la sensibilisation nous devons établir certains critères, certains critères concernant ce qu’est la communauté.

JONATHAN ZUCK:

Merci. Je voudrais passer maintenant au soutien des candidats, puisque nous avons demandé à Christa ici de venir. C’est une conversation qui va continuer à avoir lieu. L’une des choses que je voudrais faire aussi, c’est discuter de la recommandation de Bastiaan sur un cycle permettant d’organiser la communauté de façon différente. Nous en reparlerons. Mais nous devons maintenant passer au soutien du candidat.

Vous voulez ajouter quelque chose à propos de la communauté ?

NON IDENTIFIE:

Oui, merci Jonathan. Je vais parler en espagnol. Merci de me donner la parole ici pour conclure.

Nous savons que ICANN a envoyé une demande pour participer au sein des groupes de l’ITU. Et cela fait partie d’une participation dans ce domaine international de l’ONU. On a aussi dit qu’un des facteurs clefs avait été d’essayer de gérer la question des communautés, comme s’il s’agissait de marques. Et ici on a des problèmes, des difficultés surgissent, au niveau juridique essayer

de traiter ces communautés et leurs intérêts comme s’il s’agissait de marques, cela pourrait fonctionner si c’était vraiment des marques, mais dans ce cas ce ne sont pas des marques.

Nous savons aussi, comme nous l’avons vu hier, que ICANN est en train de faire une révision de ses missions, non pas au niveau juridique, non pas les statuts constitutifs, mais au niveau de sa philosophie, pour pouvoir s’adapter à une série de nouveaux défis qui sont reflétés dans notre plan quinquennal et dans ces 5 objectifs que nous avons vus hier, des thèmes qui ont été abordés qui vont des nouvelles technologies à tous ces différents défis dont j’ai parlé. Donc dans ce cadre ICANN a envoyé une demande à l’UIT, ICANN veut participer. Et ICANN, au sein de son organisation, doit construire un concept de la communauté plus proche de la communauté internationale des Nations Unies, de la façon dont les Nations Unies abordent justement, considèrent ce thème. Parce que ce ne sont pas des marques, ce sont des êtres humains.

Ici, il y a un mélange de choses. Et il y a une nouvelle philosophie pour ICANN, pour ces 5 prochaines années, qui implique que nous devons considérer les choses différemment, que tout ne fonctionne pas selon un système de marques.

Et comme Daniel l'a dit, à l'extérieur d'ICANN, essayer de projeter cela avec un discours nous permettant de projeter cela d'une façon différente.

Un défi important ici, c'est cette approche, une approche différente puisqu'il ne s'agit pas de marques.

JONATHAN ZUCK:

Merci. Nous allons maintenant passer à la prochaine diapositive, et nous allons parler du soutien aux candidats.

Et donc les leçons apprises du cycle 2012, quelles sont les améliorations possibles, est-ce qu'il existe un modèle pour le succès concernant les gTLD ? C'est quelque chose qui a surgi de l'étude qui a été faite pour le soutien des candidats en Afrique et en Amérique Latine. Les personnes cherchaient un modèle de business permettant de rendre les TLD plus utiles. Et les régions mal desservies sont-elles de bons marchés pour les gTLD ?

Les ccTLD, comme domaines de deuxième niveau nous indiquent que beaucoup de ces marchés ne sont pas prêts à acheter des domaines encore. Et qu'on ne peut pas demander aux candidats de se présenter, parce que ce serait un petit peu une façon de les convaincre de rentrer dans un mauvais modèle commercial.

Donc nous devons travailler sur ces points-là. Je vais donner la parole à Christa Taylor pour qu’elle nous parle un petit peu de son approche.

CHRISTA TAYLOR:

Je pense qu’une des choses qui me viennent directement à l’esprit c’est que les groupes de travail, à l’origine, considéraient qu’il y avait un problème sur la façon dont on devait travailler sur ces régions mal desservies. Et si quelqu’un n’a pas de quoi manger, ou d’eau potable, pourquoi est-ce que cette personne va s’acheter un nom de domaine.

Donc on a créé ce qu’on a appelé le candidat moyen. Nous avons défini cela et nous avons défini cela comme les régions qui sont en cours de développement par rapport aux régions mal desservies.

Donc ces personnes ont des infrastructures qui existent, ils ont par exemple accès à de la nourriture, de l’eau potable, que pouvons-nous faire pour sensibiliser ces personnes-là et pour les faire participer au cycle des nouveaux gTLD, pour les aider à porter leur candidature.

Et il ne s’agit pas seulement de soutien financier, il s’agit de les aider au niveau de leur situation commerciale, est-ce qu’il y a un modèle que l’on peut leur fournir.

Donc on voulait s’assurer qu’il y avait quelqu’un ici sur place, qui comprenait les problèmes de ces personnes et que ce n’était pas seulement un système de communication par email avec ICANN.

On voulait mettre en place un système pour s’assurer qu’il y aurait suffisamment de conseils à donner, qu’il y aurait un guide qui pourrait être présenté.

On a aussi fait des différences. On a pensé qu’il ne s’agissait du sud au niveau mondial, on a pensé que ces régions mal desservies pouvaient être tout type de communautés dans nos pays, des communautés qui sont mal desservies d’une certaine façon et qui ont besoin d’un soutien. Donc ça a été l’autre chose aussi qui a été dite.

Je ne sais pas qui l’a dit, mais un des aspects concernant la partie financière, était l’escroquerie, la possibilité d’escroquerie. Avant, les critères étaient très stricts, personne ne pouvait se porter candidat, parce qu’ils avaient peur de perdre de l’argent. Donc lorsqu’on a reçu les conclusions, on s’est demandé comment éviter l’escroquerie mais aussi éviter de faire peur aux gens et que les gens ne présentent pas leur candidature.

Donc on a un processus de soutien du candidat, on peut avoir le temps de payer les différents frais, de passer par ce processus de candidature. Il y a donc ici les décisions qui vont nous permettre

de faire un tri ici entre les actions malhonnêtes et les actions honnêtes.

Si vous voulez, je peux répondre à vos questions ou donner plus de précisions. Je suis à votre disposition.

JONATHAN ZUCK:

J’ai quelques questions justement à vous poser. Certaines personnes disent que les prix de la candidature justement sont un des problèmes. Parce que ce processus de candidature est compliqué. Donc on a besoin de quelqu’un qui t’aide à réaliser ce processus de candidature, ensuite il y a des frais élevés pour la candidature.

CHRISTA TAYLOR:

Oui, c’était un des aspects, vous avez raison. Cela va aussi au-delà de cela. Une des conversations était : comment est-ce qu’on peut utiliser les fonds pour payer les frais de registre et pour pouvoir commencer à faire la procédure.

Les personnes se présentaient pour un TLD commercial, il s’agissait d’un business, donc on doit fournir un soutien, un mentorat, un conseil légal, une expertise légale aussi. Et ces gens nous consultaient.

Et il faut comprendre qu’il s’agit d’un business, d’une affaire commerciale. Donc il y a ici un équilibre que nous devons atteindre.

JONATHAN ZUCK:

Oui, ça pourrait être une petite affaire en fait. Donc les couts imposés par l’ICANN, il suppose que ce sera une grande affaire. Je pense que c’est ça la complexité. Pour la dernière série, il y a eu également un programme de mentorat où les mentors et candidats potentiels présentaient leur nom. On ne voit pas d’indice qu’ils aient été connectés, qu’il y ait eu un mentorat effectivement. Est-ce que ça s’est fait ? Et y a-t-il un programme de mentorat qui soit prévu dans l’avenir ?

CHRISTA TAYLOR:

Cela a été soulevé. On nous a dit également qu’il n’y avait pas suffisamment de temps pour le faire. C’était un effort de dernière minute, deux mois avant la clôture de la période de candidature. On nous a donné cette liste de gens, et puis on a discuté si l’ICANN était dans une position qui lui permette de faire cela, s’il y avait des conflits d’intérêts, s’il n’y avait pas de potentiel juridique à travers la création de cette liste. J’espère avoir répondu à la question.

JONATHAN ZUCK: Bien, on a une liste d’intervenants, à commencer par Kaili. Kaili demandait la parole tout à l’heure, non ? Mais si vous n’avez plus rien à dire, ce n’est pas la peine de prendre la parole.

KAILI KAN: Oui, non par rapport au soutien aux candidats, il me semble qu’il devrait être plus simple. Et que l’At-Large devrait se concentrer plus sur le soutien au candidat et sur la protection du consommateur, voilà ce que j’avais à dire. Merci.

JONATHAN ZUCK: Très bien. Holly ?

HOLLY RAICHE: Ce n’est pas tellement une question de la nature du soutien, mais de la quantité d’informations disponible sur ce que l’on peut faire s’il y a des qualifications.

Quel est le test pour fournir ce soutien, comment les personnes peuvent s’en renseigner, qui va décider s’ils sont admissibles ou pas, à quel moment on décide ce qui peut être fait ou pas.

Félicitation pour la fourniture de ce soutien, mais je me demande s’il est facile que les personnes le sachent, que les personnes y accèdent. Et puis peut-être décider très raisonnablement qu’on

ne veut pas le faire, ou alors merci de présenter votre candidature, voilà un cas commercial, etc.

En fait c’est une question de disponibilité des informations pour pouvoir aider les gens.

Merci.

CHRISTA TAYLOR:

Oui, ça se sont les petits détails. Ce serait formidable d’avoir davantage d’informations là-dessus. Jusqu’en ce moment, on a dit qu’on voulait une période de temps plus longue, on voulait avoir plus de personnes dans la région qui puissent fournir le soutien. On voulait que le guide de candidature soit disponible avec plus de temps, qu’il soit plus facile à comprendre, qu’il y ait des versions plus courtes.

Mais, on n’a pas les détails de qui il faut contacter dans chaque région, pour chaque domaine, qui fera A, B, C. Et ce sont les petits détails qui ne sont toujours pas là, même si cela fait deux ans déjà qu’on travaille sur ce point.

Et moi, j’espère que tout le monde pourrait contribuer avec ces détails justement parce que c’est la seule manière de pouvoir réussir.

JONATHAN ZUCK: Christa y a-t-il une distinction entre la politique et la mise en œuvre dans ce cas particulier ? Y a-t-il une étape de mise en œuvre séparée ou alors est-ce que le but serait de pouvoir définir les détails avant de finaliser le travail du groupe ?

CHRISTA TAYLOR: Pendant qu’on fait le travail de politique, la question de la mise en œuvre apparaît toujours. Et on est toujours en train d’essayer de voir où tracer la ligne. Ce n’est pas qu’on veut tout faire avant, parce qu’on n’a pas suffisamment d’informations pour dire ce qui pourrait être fait en ce moment. Peut-être si on avait un plan complet, on pourrait dire : ça y est c’est fait, c’est écrit et c’est comme ça qu’on va le faire. Mais on n’a pas ce type d’information.

JONATHAN ZUCK: Merci Christa. Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA: Merci Jonathan.

Dans notre commentaire sur le rapport du groupe de travail, on remplaçait régions faiblement desservies par régions faiblement desservies ET communautés faiblement desservies, parce qu’il se pourrait qu’il y ait des communautés faiblement desservies dans

un pays très riche. Donc ce n’est pas tout simplement une question de région, c’est une région ou une communauté.

Et puis, par rapport au type de soutien, je dirais que dans la série de 2012 le programme de soutien aux candidats n’était pas simplement une question de dollars. Le soutien n’était pas exclusivement économique, il y avait également d’autres outils de soutien.

Vous avez raison, il faut que cette question soit développée et que tout type de besoin des régions faiblement desservies et des communautés faiblement desservies puissent avoir pour pouvoir poser leur candidature. En 2012, ce problème n’était pas économique, c’était une question de barrières, une question de critères. Et à vrai dire, l’argent est ce dont ils ont le plus besoin. S’ils n’ont pas d’argent, ils ne peuvent pas présenter leur candidature.

Merci.

JONATHAN ZUCK:

Merci Tijani. L’une des conclusions les plus intéressantes du rapport global qui a été présentées au CCT, c’était qu’il y avait des gens qui avaient l’argent mais qui ne présentaient pas de candidature, parce qu’il n’était pas clair si leur candidature était

raisonnable ou ce que le gTLD impliquait. Donc je pense qu’il y a également d’autres implications ici.

Sébastien.

SEBASTIEN BACHOLLET: Plusieurs choses. Dans le même temps, par rapport à ce que tu viens de dire Jonathan, il y a eu 1930 applications alors l’ICANN en attendait 500. Donc on peut toujours dire qu’il y a des gens qui n’ont pas mis leur candidature, est-ce que ça aurait été d’avoir 3000 candidatures, je n’en suis pas sûr. Déjà 1930 c’était déjà trop de mon point de vue.

Je voudrais insister sur un élément. Si on a eu le Join Application Support, le JAS, c’est par le travail de ALAC. Il n’y aurait pas eu ça si ALAC n’avait pas poussé à ça. Et poussé avec deux avec deux endroits où ça a été fait. ALAC d’un côté et le membre du board qu’à l’époque vous aviez sélectionné, qui a travaillé dans le board pour que les choses évoluent.

Et ça a été effectivement à la fin, très fin du programme, mais ça a été un travail entre Kurt Pritz, qui était le chef du New gTLD programme, moi comme membre du board et un certain nombre de gens comme Tijani du côté d’ALAC qui ont fait que ce programme est sorti.

Trop tard, oui, mais au moins il est sorti et ça c’est notre grande victoire. Maintenant que l’utilisation n’ait pas été à la hauteur de ce qu’on en attendait... On le savait, on avait demandé à l’ICANN que ce soit un des éléments de communication qui soient apportés dans les voyages que Monsieur Rod Beckstrom, le CEO et le président de l’ICANN à l’époque, mais je n’ai jamais entendu parler de ça dans ses speeches, et c’est là où je regrette la communication qui n’a pas été faite.

Maintenant, comment est-ce qu’on peut améliorer les choses ? Le fait qu’on va avoir du temps. Ça va être dès le départ dans le guide de candidature et j’espère que ça va aider.

Maintenant, il y a eu une question tout à l’heure, est-ce que des gens ont utilisé le programme de rencontre, le matching programme ? Oui, au moins de ceux qui ont été candidats, il y en a eu 3, a pris contact avec un de ceux qui avaient proposé leur aide et a travaillé avec une de ces compagnies pour l’aider à développer le programme, et puis après plus pour affinité.

Donc il n’y a pas eu que du mauvais, même s’il n’y a pas eu beaucoup dans cette phase de 2012.

Merci.

JONATHAN ZUCK: Merci Sébastien de cette mise à jour historique. Je pense qu’il faut voir maintenant quelle serait la meilleure route à suivre à l’avenir.

Y a-t-il d’autres commentaires par rapport au soutien aux candidats ? Oui, allez-y.

MOHAMED EL BASHIR: Christa, c’est une question pour vous. Vous avez dit qu’il vous avait dit donc qu’il vous fallait plus de détails pour la mise en œuvre, plus de détails de ce groupe.

Est-ce que vous souhaiteriez qu’il y ait une équipe de cette communauté qui travaille avec vous pour peaufiner les détails par exemple ? Parce qu’on se demande toujours comment contribuer, comment vous faire parvenir ces détails. Comment pourrait-on le faire ?

Vous parlez des détails sur comment entrer en contact, comment agir autrement, donc si j’ai bien compris vous auriez besoin que cette communauté travaille avec vous pour peaufiner les détails de contacts avec ces candidats potentiels ? C’est dans ce sens ?

CHRISTA TAYLOR: Nous avons fait les questions, elles ont été présentées, nous étions en train de les réviser maintenant. Je ne vois pas qu’il y ait de problème pour ajouter des informations et les envoyer au

groupe, ce serait utile. Nous vous en serions reconnaissants. Je ne sais pas s’il y a un meilleur moyen de le faire, s’il faudrait créer un groupe séparé. On a déjà consacré au moins deux, trois ans à ce travail pour essayer de définir ces détails. Mais toute information, toute présentation seraient appréciées, bien sûr.

JONATHAN ZUCK:

Christa, vous avez dit que deux, trois ans plus tard on n’a toujours ces détails qui sont nécessaires. Y a-t-il des barrières ou des obstacles particuliers qui entravent les progrès ou qui font que ce processus est plus difficile ? S’il vous manque des informations, c’est ça ma question.

CHRISTA TAYLOR:

Je ne pense pas que ce soit une question de manque d’information, c’est juste que c’est un grand monde. Et la meilleure approche pour contacter ces personnes, c’est quoi ?

Ce n’est pas tout simplement une question de l’hémisphère sud, du sud global comme on dit, ce n’est pas une petite région, ce sont des gens qui sont partout, qui sont éparpillés autour du monde. Comment peut-on les réunir en tant qu’une seule communauté ? Nous venons tous de différentes parties du monde.

Comment contacter ces personnes ? Quelle serait la meilleure approche ?

INTERPRETE : On n’a plus de microphone, on n’entend plus Christa.

CHRISTA TAYLOR : Pardon, j’ai perdu le fil de ma pensée. Je ne sais plus.

Oui, donc on vient de partout dans le monde, comment faire de sorte que chaque personne dans notre région soit impliquée ? Donc si vous avez des idées sur comment on pourrait mieux faire, bien sûr, on vous en serait reconnaissant.

JONATHAN ZUCK: Très bien, merci. Glenn ?

GLENN MACKNIGHT: Bonjour. Puisque vous demandez des suggestions de comment mieux faire, nous avons rencontré le même problème lorsqu’on a travaillé sur l’EEE dans la société du génie internet. Et à l’époque, le groupe qui s’occupait de ces défis, ces challenges, avait une stratégie claire de travail avec les locaux. Non pas pour les utilisateurs à but lucratif, mais plutôt pour la communauté technique. Et pour eux, ce n’était pas raisonnable de leur donner

un mentor d’une autre communauté, des personnes à qui ils ne faisaient pas confiance. Il y avait beaucoup de méfiance dans ce sens.

Donc on a travaillé sur un projet en IT pour l’énergie solaire, qui a été un succès, mais nous avons travaillé avec la population locale qui comprenait les conditions et qui pouvait gérer les attentes. Et c’est à travers ce projet qu’on est parvenu à ce type d’engagements.

Il est très important d’avoir cet échange avec les personnes à qui les gens font confiance, et que ce soit une relation qui puisse se consolider dans la durée. Donc je pense que c’est ça qui est important ici, qu’il faut revenir en arrière, voir comment travaille le Club Sierra par exemple, prendre un peu de recul, voir comment le font les autres groupes, comprendre pourquoi ils sont effectifs.

Donc je pense qu’il y a la question de l’argent d’un côté, mais le problème est surtout la mise en œuvre.

JONATHAN ZUCK:

Oui, donc on pourrait peut-être avoir une page wiki sur cette discussion, c’est ce qu’on disait tout à l’heure. L’idée serait de lancer la discussion sur comment l’At-Large, en tant que

communauté peut participer à ce type de programme. Et je pense que c'est de ça que vous parlez.

Donc on aurait un exercice avec le personnel pour pouvoir créer un espace de discussion. Et si vous partagez des discussions sur les expériences des clubs Sierra par exemple, ce serait très intéressant pour nous.

Mais surtout il faut savoir comment on pourrait faire pour que l'At-Large partout dans la communauté ICANN. Et pour cela, il faut d'abord trouver des moyens qui nous aident à faire partie de la solution et non pas du problème.

Je voudrais maintenant passer aux noms géographiques. Est-ce qu'on pourrait continuer sur le wiki ? Pas pour être négatif, mais pour être inclusifs en fait. Pas d'objection ? On pourra reprendre cela sur le wiki ? D'accord.

Alors merci Christa d'être venue participer à cette discussion. Vous pouvez rester ou nous quitter, comme vous voudrez.

Mon idée était de céder la parole à Marita et à Justine pour qu'elles nous parlent de ce qui a été fait en termes de nom géographiques récemment, et comment on pourrait y répondre, etc.

Allez-y.

JUSTINE CHEW:

Bonjour.

Avant qu’elle parte, je voudrais poser une question à Christa, si vous me le permettez. Le groupe de travail révisé les commentaires publics en ce moment, et pour moi c’est un peu l’aspect de politique sur le rapport final et l’approche qui nous intéresse. Mais, mes dernières conversations qui ont été tenues par rapport à l’ESP portent en fait plutôt sur la mise en œuvre du programme, n’est-ce pas ? Cela peut toujours se faire en parallèle avec ce qui se fait au sein du groupe de travail.

D’accord.

Donc il reste du travail à faire, au sein d’At-Large. Parce que l’un des commentaires que je voulais faire et qu’il faudrait peut-être que je fasse maintenant avant de passer à la piste de travail numéro 5, c’est que oui, l’ALAC et par conséquent l’At-Large, ont fait une déclaration par rapport au rapport initial sur les procédures pour des séries ultérieures des nouveaux gTLD, on a également fait un commentaire sur le rapport et sur les 5 points supplémentaires, ainsi que pour le rapport supplémentaire des noms géographiques.

Je comprends ce que dit Alan, et pour quoi il le dit. Personnellement je partage certaines des frustrations, mais je

vois également une possibilité pour que l’At-Large puisse toujours participer, malgré le fait que la rédaction du rapport en est déjà à l’étape de rédaction du rapport final.

Les gens disaient qu’il y avait des détails qui restaient à définir. Mais, que je sache, le processus de consultation publique n’identifie pas les points qui constituent des détails. Ou elle ne le fait pas très bien parce que la structure des rapports était de demander des questions spécifiques et il est très difficile de construire un récit autour de certaines questions sans revenir en arrière, sans avoir la vue d’ensemble en fait, sans reconsidérer le rapport.

Donc moi je considère qu’il serait possible de le faire. Je ne sais pas comment, mais j’essaierai de le faire moi-même. Je travaille beaucoup avec le groupe de travail de politiques consolidées, donc si vous voulez contribuer, je vous invite à vous joindre à ce groupe.

J’apprécie les commentaires qui sont faits ici. Bien que certains fassent déjà partie de notre document, il y en a d’autres qui sont toujours en discussion. Pourtant il y a des commentaires qui sont, pour nous, tout à fait précieux.

Donc on ne sait jamais ce qu’un commentaire pourrait déclencher chez quelqu’un d’autre. Donc je vous invite à nous rejoindre au CPWG.

Maintenant, passons à la piste de travail numéro 5. Hier matin on a eu deux séances sur la piste de travail numéro 5 spécifiquement.

La période de consultation publique de la piste de travail numéro 5 sur le rapport initial supplémentaire a trouvé sa fin en fin janvier et donc la piste de travail numéro 5 ne vient que de commencer à évaluer les commentaires publics qui ont été présentés. Il y en a 42 si je ne me trompe. Et on a eu que deux réunions de la piste de travail numéro 5 depuis la fin de la période de consultation publique.

Lors de ces deux réunions, on n’a pu que faire un triage des commentaires généraux et des recommandations préliminaires. À partir de ces deux types d’informations, de ce type de réponses, on n’a pu identifier que 3 catégories d’appartenances des personnes.

D’une part on a des gens qui considèrent que le guide candidature de 2012 a bien fonctionné en termes généraux et ils ne considèrent pas qu’il soit nécessaire d’y apporter des modifications. Donc déjà voilà une catégorie.

Deuxième groupe de gens, ce sont des personnes qui pensent à l’utilisation qui était prévue pour ce guide de candidature.

Quelques catégories de noms géographiques, vous vous souviendrez, ont un usage prévu, et c’était ça la règle. C’est-à-dire que lorsque quelqu’un voulait présenter une candidature pour un nom géographique spécifique, dans une catégorie spécifique, il devait déclarer qu’il prévoyait soit d’utiliser le nom en association avec un nom d’un endroit, auquel cas il devrait contacter l’autorité locale ou le gouvernement pour leur demander une lettre de soutien ou de non-objection leur permettant de présenter leur candidature ou de faciliter leur candidature.

S’ils disaient qu’ils ne prévoyaient pas d’utiliser cette chaîne de noms géographique en association avec le nom de l’endroit, ils n’étaient pas forcés d’obtenir cette lettre de soutien ou de non-objection des autorités locales.

Ce deuxième groupe de personnes auxquelles j’ai fait allusion défendait donc que cette règle ne devait pas s’appliquer. Que si une personne qui demandait un nom géographique, ce type de personne devait contacter une autorité locale pour obtenir la lettre de soutien ou de non-objection, indépendamment de l’usage qu’ils prévoyaient de faire de leurs noms géographiques, qu’il soient associés ou pas au nom de l’endroit.

Il faudrait toutefois qu’ils contactent les autorités locales, et ce parce que le TLD est un bout de propriété internet unique, et c’est tout, on n’en a pas d’autres.

D’accord.

Et la troisième catégorie est celle des gens qui ne soutiennent pas le prolongement du soutien aux noms géographiques. D’accord ?

En terme de recommandations préliminaires, la façon dont les choses se présentent, les commentaires sont en ligne avec ces trois approches. Nous avons une discussion sur les problèmes qui existaient.

Et un des points qui n’a pas été couvert dans ce rapport était le problème de la traduction. Je ne pense pas que le groupe de travail soit parvenu à une conclusion concernant la traduction. Je pense que la prochaine piste de travail va s’en charger.

Il y a eu quelques commentaires et certaines catégories des noms géographiques sont sujettes à une protection. Par exemple, les noms de pays, les noms de capitales, dans ces cas-là on ne peut pas se porter candidat pour ces noms-là, dans n’importe quelle langue. Ils sont protégés.

Donc il y a eu des commentaires sur la possibilité de limiter la protection ou de la limiter aux 6 langues des Nations Unies, ou

aux 6 langues des Nations Unies plus les langues locales et nationales du pays concerné. Les débats continuent, et je pense qu’on n’est pas encore arrivé à une conclusion.

La piste de travail numéro 5 doit encore analyser les commentaires reçus concernant les 13 questions et les 38 propositions faites dans le cadre de ce rapport. Donc je pense que nous sommes en train, encore à un stade précoce d’analyse de ce problème.

Si vous voulez participer venez vous joindre à notre groupe de travail du CPWG. Merci.

JONATHAN ZUCK:

Merci Justine. Je crois que nous avons un commentaire en ligne qui dit qu’il n’est pas trop tard pour participer au PDP aussi. Donc si vous voulez participer directement, vous avez encore la possibilité de donner votre opinion.

Tijani allez-y.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci beaucoup Jonathan. Merci Justine pour ce rapport. J’étais dans la séance dont vous avez parlé hier. Je peux vous dire que nous sommes loin d’être parvenus à un consensus. Nous avons

passé une demi-heure à discuter si nous devons inclure des points concernant le soutien de la recommandation.

C’est l’interprétation du commentaire. Donc les personnes ne parviennent pas à un accord sur la façon dont on doit interpréter les commentaires qui ont été faits sur le rapport.

Et même au niveau des langues, on a eu une grosse discussion à ce propos.

Donc je pense qu’on n’a pas fini, le travail doit continuer. Et je pense qu’au sein d’At-Large nous devons travailler sur ce point, et le plutôt sera le mieux. Et c’est le moment de commencer à le faire.

JONATHAN ZUCK:

Merci Tijani. Hadia vous avez la parole.

HADIA ELMINIAWI:

Je m’excuse j’ai une question. C’est peut-être trop tard, je n’ai pas suivi le travail de ce groupe, mais je voudrais vous poser une question concernant ces trois codes de lettres liées au pays. Est-ce que cela rentre dans le cadre du travail de la piste numéro 5 ou pas ?

JUSTINE CHEW: Oui.

HADIA ELMINIAWI: Et je pense que vous êtes parvenus à une conclusion à ce propos ?

JUSTINE CHEW: Je dois préciser que les codes de trois lettres, par rapport à l’ISO 3166 des noms géographiques se trouvent dans le cadre de la piste de travail numéro 5, oui.

Je crois qu’il y a deux aspects ici pour cette question en particulier.

ALAN GREENBERG: Les codes en trois caractères, je dirais qu’il y a eu des modifications, c’est assez compliqué.

Je voudrais reprendre ce que Tijani a dit. Nous n’avons pas fini, c’est vrai, il y a beaucoup de travail à faire encore, mais il y a eu beaucoup d’expériences basées sur les co-présidents de ces PDP.

Je crois que c’est le moment d’avancer, je crois qu’il ne faut partir du principe qu’on a encore beaucoup de temps, au contraire. Il faut se presser et se dépêcher.

JONATHAN ZUCK: Christa, est-ce que vous pensez que les caractéristiques générales de ces participants aux procédures ultérieures attendent avec impatience que la prochaine série soit lancée ? Est-ce que vous pensez que ce secteur est très représenté ici et que nous devons nous inquiéter à ce propos ?

CHRISTA TAYLOR: Je ne pense pas qu’on puisse dire cela. Avant, on a parlé du nombre de candidatures pour le prochain cycle, et hier pendant certaines discussions, on a parlé de 3000.

Donc il y a bien sûr des gens dans le groupe de travail qui sont très optimistes et qui veulent que ce cycle soit lancé le plus tôt possible, mais tout le monde connaît le processus et on est en train donc de suivre les différentes étapes de ce processus.

JONATHAN ZUCK: Nous allons donner la parole à Olivier pour conclure.

OLIVIER CREPIN-LEBLOND: Merci beaucoup. Christa vient de dire que l’on parle de 3 000 candidatures. Cela paraît possible d’obtenir beaucoup d’argent ici pour ICANN, à travers ces candidatures. Mais c’est quelque chose qui va être fait à court terme.

On a parlé des problèmes économiques tout à l’heure, je crois qu’on doit demander à ICANN de faire une étude économique pour savoir quel sera l’impact économique de cette multiplication de TLD à long terme. À court terme, on va recevoir cet argent, mais ensuite il va y avoir une multiplication de problèmes qui vont surgir concernant les malwares par exemple. Quand on regarde la liste des TLD, je pense qu’il y a 90 % de malware.

Donc on commence là à se demander qu’est-ce qu’il va falloir faire et je pense qu’ici on doit regarder l’engagement de l’intérêt public. À l’époque on disait : ce sera les meilleures TLD du monde et ce n’est pas du tout le cas.

Et le bureau des plaintes est surchargé. Imaginez le nombre de TLD, combien on va avoir de plaintes, est-ce qu’il va falloir multiplier par 4 le nombre de personnes qui vont travailler dans ce domaine au sein d’ICANN. Il faut y penser, parce que sinon nous allons avoir de grosses, grosses difficultés.

Merci.

JOHN LAPRISE:

Je voudrais reprendre un petit peu ce qu’Olivier vient de dire. Cette semaine nous allons nous réunir avec Jamie Heldlund du

bureau des plaintes, nous allons parler des plaintes avec lui. Et donc ça va être le moment d’aborder cette question.

JONATHAN ZUCK:

Oui, tout à fait, ce sera des discussions intéressantes. Je vous remercie tous pour votre contribution.

Maureen a demandé à ce qu’on fasse un petit peu les conclusions. Nous allons le faire et nous en occuper.

Merci aux interprètes et à l’équipe technique. Et maintenant je vous souhaite une pause café agréable.

GISELLA GRUBER :

Nous avons 4 invités pour la prochaine séance. Nous allons libérer un peu de place à la table et je demanderai à tous les membres d’ALAC et au leadership d’At-Large de s’asseoir ici, à la table.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]